

# Logement et transport

*par Yves Nobert*

Les dépenses relatives au logement représentent un poste important du budget des ménages. Les statistiques et les indicateurs relatifs au logement portent en premier lieu sur certaines caractéristiques physiques des logements, soit la période de construction, le nombre de pièces et le type de logement.

Les caractéristiques des ménages – comme le mode d’occupation (propriétaire ou locataire) et la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses de logement – sont des indicateurs qui influencent le milieu de vie.

Les biens faisant partie de l’équipement ménager constituent les composantes immédiates du milieu de vie. Certains allègent l’exécution des tâches domestiques, comme le lave-vaisselle et le four à micro-ondes, tandis que d’autres sont destinés au divertissement, par exemple le magnétoscope, ou aux communications, tel l’ordinateur.

Les indicateurs retenus pour aborder le volet du transport sont la possession d’un véhicule, le fait d’être détenteur d’un permis de conduire, la distance qui sépare le lieu de travail habituel et le domicile des personnes actives sur le marché du travail, et leur mode de transport.

Les variables les plus utilisées pour mettre en valeur ces indicateurs sont la taille du ménage, l’âge du soutien du ménage et le revenu du ménage. De plus, les comparaisons entre le Québec, l’Ontario et le Canada, ainsi que l’évolution temporelle, qui s’étend jusqu’à 30 ans, mettent ces indicateurs en perspective.

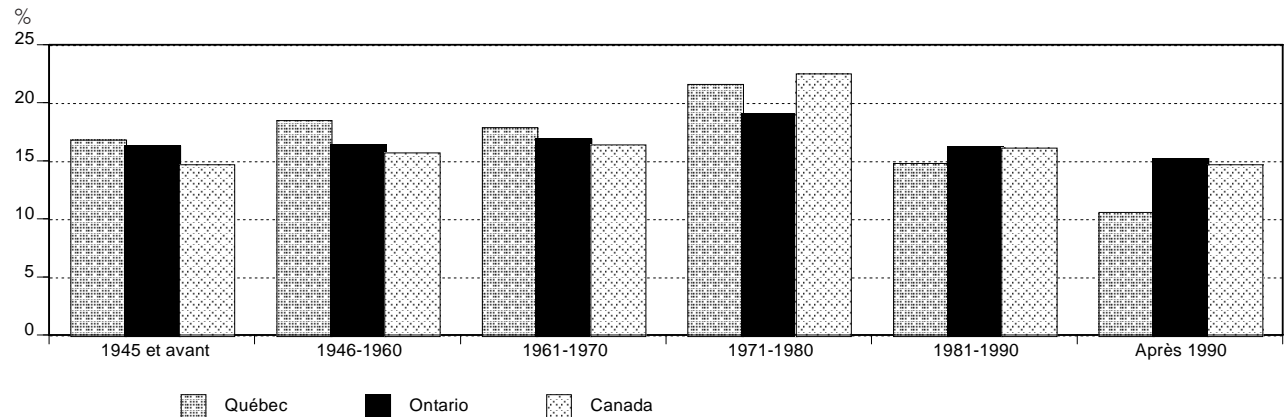
Les sources utilisées proviennent de Statistique Canada (le Recensement, *l’Enquête sur les dépenses des ménages* et *l’Enquête sur l’équipement ménager*) et de la Société de l’assurance automobile du Québec.

## Caractéristiques physiques des logements

Les caractéristiques physiques des logements influencent les conditions de vie des personnes qui les habitent. Cependant, elles ne rendent pas totalement compte de la qualité des logements et des goûts de leurs occupants.

Figure 9.1

Répartition des logements selon la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2002



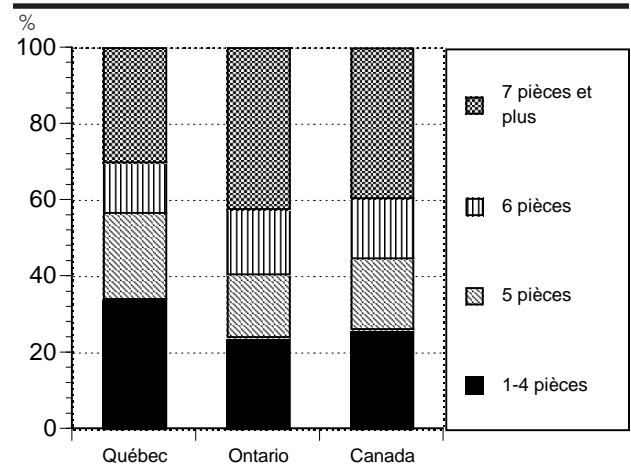
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2002, les parcs immobiliers québécois, ontarien et canadien comptent respectivement quelque 3 064 000, 4 451 000 et 12 021 000 logements. Le parc immobilier du Québec est plus vieux que ceux de l'Ontario et du Canada. En effet, 16,8 % des logements privés québécois ont été construits avant 1946, alors qu'en Ontario et au Canada, c'est le cas de 16,3 % et de 14,7 % des logements respectivement. Seulement 10,6 % des logements québécois ont été érigés après 1990 par comparaison à environ 15 % des logements ontariens et canadiens. Cette situation reflète la diversité du dynamisme démographique et économique qui anime les régions du Canada. Ainsi, entre 1991 et 2001, les données du recensement révèlent que la population s'accroît de près de 5 % au Québec, de près de 14 % en Ontario et de près de 11 % au Canada.

Figure 9.2

Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, Ontario et Canada, 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.1

**Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, 1985-2002**

Année	1-4	5	6	7 pièces	Total
	pièces	pièces	pièces	et plus	
	%				
<b>Québec</b>					
1985	36,2	26,2	14,1	23,5	100,0
1989	35,7	24,5	14,4	25,4	100,0
1993	35,1	23,0	14,9	26,9	100,0
1997	38,1	21,4	13,1	27,4	100,0
2002	34,2	22,6	13,2	30,1	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* (13-218) et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2002, les logements de plus petite taille, soit ceux qui comptent quatre pièces et moins, représentent 34,2 % du parc immobilier québécois, 24,2 % de celui de l'Ontario et 26,4 % de celui du Canada. Quant aux logements les plus spacieux, de sept pièces et plus, leur proportion s'élève à près de 30 % au Québec et à près de 40 % en Ontario et au Canada.
- Entre 1985 et 2002, la taille des logements québécois tend à augmenter. Ainsi, alors que la proportion des logements de une à quatre pièces fluctue autour de 35 % et que celle des logements de cinq et six pièces diminue de 40,3 % à 35,8 %, celle des logements de sept pièces et plus augmente régulièrement de 23,5 % à 30,1 %. L'augmentation de la proportion des ménages propriétaires de leur logement explique en grande partie le fait que les logements soient de plus grande taille.

Tableau 9.2

**Répartition des ménages selon la taille du ménage et la taille du logement, Québec, 1985 et 2002**

Nombre de pièces	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et plus	Total
	%					
<b>1985</b>						
1-2	18,0	2,8 <sup>1</sup>	—	—	—	4,6
3-4	57,5	43,4	24,7	8,5	—	32,4
5-6	17,9	38,9	51,5	51,6	31,9 <sup>1</sup>	40,2
7 et plus	6,7	14,9	23,5	39,9	66,3	22,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>2002</b>						
1-2	10,7	—	—	—	—	3,9
3-4	55,6	29,0	17,2	—	—	30,3
5-6	25,0	41,0	46,6	34,0	—	35,7
7 et plus	8,7	28,6	35,1	60,0	59,4 <sup>1</sup>	30,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, entre 1985 et 2002, quelle que soit leur taille, les ménages ont tendance à occuper des logements plus grands. En 1985, 75,5 % des personnes seules vivent dans des logements de moins de cinq pièces, alors que ce n'est plus le cas que de 66,3 % d'entre eux en 2002 : la proportion de ces ménages dans les logements de cinq et six pièces augmente de 17,9 % à 25,0 %. Au cours de la même période, la proportion des ménages de quatre et cinq personnes habitant des logements de cinq et six pièces passe de 51,6 % à 34,0 %, tandis que leur proportion s'accroît de 39,9 % à 60,0 % dans les logements de sept pièces et plus.

Tableau 9.3

**Répartition des ménages selon la taille du ménage et le type de logement, Québec, 1985 et 2002**

Type de logement	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et plus	Total
	%					
<b>1985</b>						
Maison individuelle	17,2	34,5	44,8	62,3	80,0	41,5
Maison en rangée <sup>1</sup>	2,8 <sup>3</sup>	3,7	5,1	6,7	—	4,6
Duplex	4,5	6,7	7,3	6,1	—	6,0
Appartement	74,1	53,3	40,8	22,2	—	45,9
Autre <sup>2</sup>	1,5 <sup>3</sup>	1,8 <sup>3</sup>	1,9	2,8	—	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>2002</b>						
Maison individuelle	24,2	50,1	50,9	65,5	—	45,5
Maison en rangée <sup>1</sup>	—	5,7	—	9,7	—	6,2
Duplex	7,8	11,4	12,7	—	—	9,7
Appartement	60,6	31,8	29,7	15,6	—	37,0
Autre <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Comprend les maisons jumelées.

2. Comprend, entre autres, les maisons mobiles.

3. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

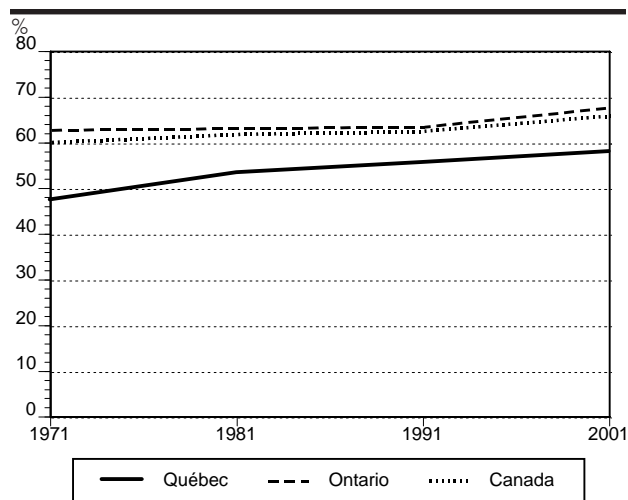
- La taille du ménage influence le genre de logement occupé. Les ménages comptant un plus grand nombre de personnes habitent en plus forte proportion une maison individuelle. La popularité des appartements est plus grande auprès des ménages de petite taille. Cependant, la maison individuelle gagne en popularité auprès de tous les ménages. Entre 1985 et 2002, la proportion des ménages vivant dans des maisons individuelles augmente, quelle que soit leur taille, mais particulièrement chez les ménages comptant deux personnes (de 34,5 % à 50,1 %) et chez les personnes seules (de 17,2 % à 24,2 %).

## Mode d'occupation des logements

Le mode d'occupation fournit une indication de la marge de manœuvre dont disposent les occupants pour aménager leur logement conformément à leurs goûts et à leurs besoins. Le fait d'être propriétaire donne aux ménages plus de liberté pour aménager leur environnement immédiat. De plus, les débours relatifs au logement représentent un poste budgétaire important des ménages et, dans le cas des propriétaires, ils peuvent être considérés en grande partie comme un actif qui contribue à augmenter leur patrimoine.

Figure 9.3

### Évolution de la proportion de ménages propriétaires de logement, Québec, Ontario et Canada, 1971-2001



Source : Statistique Canada, recensements (93-744, 93-941, 93-311, 95F0324XCB01003).

- Entre 1971 et 2001, la proportion de ménages propriétaires augmente au Québec, en Ontario et au Canada. Cependant, c'est au Québec que le taux de propriétaires connaît la hausse la plus importante, passant de 47,4 % à 58,0 % (10,6 points). En Ontario et au Canada, le taux augmente de 63,0 % à 67,9 % (4,9 points) et de 60,3 % à 66,1 % (5,8 points) respectivement. Cette augmentation plus importante de la proportion de propriétaires au Québec représente d'une certaine façon un rattrapage. En 2001, 58,0 % des ménages québécois sont propriétaires de leur logement, alors que, déjà en 1971, la proportion de l'Ontario et celle du Canada dépassent 60 %.

Tableau 9.4

### Répartition des ménages selon le mode d'occupation<sup>1</sup> et le groupe d'âge du soutien du ménage, Québec, 2001

Groupe d'âge	Unité	Mode d'occupation		
		Propriétaire	Locataire	Total
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 724 465</b>	<b>1 249 460</b>	<b>2 973 925</b>
15-24 ans	%	11,5	88,5	100,0
25-34 ans	%	40,4	59,6	100,0
35-44 ans	%	61,8	38,2	100,0
45-54 ans	%	67,6	32,4	100,0
55-64 ans	%	68,5	31,5	100,0
65-74 ans	%	63,7	36,3	100,0
75 ans et plus	%	50,3	49,7	100,0
<b>Total</b>	<b>%</b>	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>	<b>100,0</b>

1. Les logements de bandes autochtones n'ont pas été retenus aux fins du calcul.

Source : Statistique Canada, recensement (95F0324XCB01006).

- La proportion de ménages propriétaires varie en fonction de l'âge du soutien du ménage. En 2001, la proportion de propriétaires est la plus élevée (68,5 %) entre 55 et 64 ans. La croissance la plus importante de la proportion de propriétaires se manifeste chez les jeunes adultes entre 15-24 ans et 25-34 ans, passant de 11,5 % à 40,4 % (28,9 points). Une proportion de 61,8 % des ménages, dont le soutien est âgé de 35-44 ans, possèdent déjà un logement.
- La décroissance de la proportion de ménages propriétaires ne s'amorce qu'à partir de 65 ans. Chez les 65-74 ans, 63,7 % des ménages sont propriétaires de leur logement, tandis que, chez les 75 ans et plus, c'est le cas de 50,3 % des ménages.

## Accessibilité financière au logement

L'accessibilité financière au logement est basée sur la proportion du revenu brut du ménage consacrée aux dépenses de loyer ou de propriété. Le seuil de 30 % du revenu versé pour le logement est généralement accepté aujourd'hui comme le signe que les ménages ont des problèmes d'accessibilité financière. Les ménages à faible revenu, qui allouent une proportion aussi importante pour se loger, sont souvent contraints de faire des choix difficiles en matière de consommation, notamment en rognant sur les dépenses destinées à des besoins essentiels comme l'alimentation et l'habillement.

Tableau 9.5

**Répartition des ménages<sup>1</sup> selon la proportion du revenu<sup>2</sup> consacrée aux dépenses de logement et le mode d'occupation, Québec, Ontario et Canada, 1981-2001**

Mode d'occupation	Proportion du revenu					Nombre de ménages
	Moins de 15 %	15 % à 29 %	30 % à 49 %	50 % et plus	Total	
	%					k
<b>Propriétaire</b>						
Québec						
1981	47,4	36,2	10,3	6,1	100,0	1 119
1991	49,6	35,0	9,6	5,8	100,0	1 430
2001	52,2	33,7	8,1	6,0	100,0	1 703
Ontario						
1981	49,4	35,6	9,7	5,2	100,0	1 812
1991	48,3	33,8	11,9	6,0	100,0	2 257
2001	44,6	38,1	11,0	6,2	100,0	2 814
Canada						
1981	49,2	34,9	10,3	5,6	100,0	4 897
1991	50,6	33,9	10,0	5,4	100,0	6 041
2001	47,9	36,0	9,9	6,2	100,0	7 411
<b>Locataire</b>						
Québec						
1981	36,7	34,6	14,9	13,8	100,0	1 003
1991	27,0	37,9	18,2	16,9	100,0	1 152
2001	27,0	37,2	18,3	17,6	100,0	1 242
Ontario						
1981	24,9	46,2	15,4	13,4	100,0	1 077
1991	21,7	45,0	18,3	15,0	100,0	1 299
2001	18,1	39,7	22,3	19,9	100,0	1 339
Canada						
1981	28,5	41,0	16,2	14,3	100,0	3 098
1991	23,7	41,5	18,8	16,0	100,0	3 659
2001	21,7	38,6	20,6	19,0	100,0	3 868

1. Ménages privés dans les logements non agricoles hors réserve.

2. Revenu annuel total du ménage de l'année qui a précédé le recensement.

Source : Statistique Canada, recensements (92-933, 93-330, 97F0021XCB01007 et 97F0021XCB1008).

- Entre 1981 et 2001, la proportion des ménages propriétaires qui allouent 30 % et plus de leur revenu pour se loger a tendance à baisser au Québec (de 16,4 % à 14,1 %), à augmenter en Ontario (de 14,9 % à 17,2) et à se stabiliser au Canada (près de 16 %).
- La proportion du revenu que les ménages locataires consacrent aux dépenses de loyer est en progression constante au cours de la période observée. En 1981,

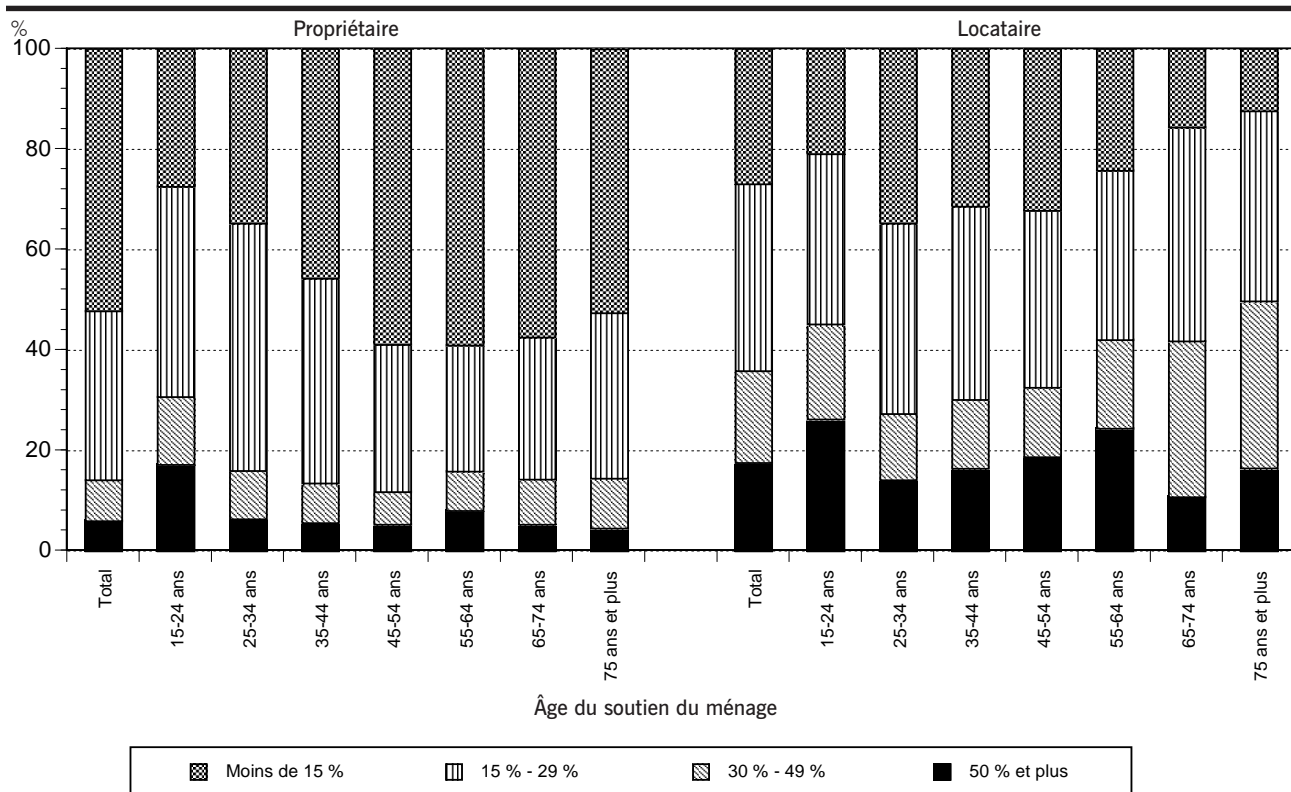
un peu moins de un ménage locataire sur trois dépense 30 % et plus de son revenu pour se loger. En 2001, un tel fardeau financier touche une plus grande proportion de locataires : 42,2 % et 39,6 % respectivement des ménages locataires de l'Ontario et du Canada et, dans une moindre mesure, ceux du Québec dont 35,9 % vivent une situation semblable. Les ménages qui ne peuvent accéder à la propriété reçoivent généralement des revenus plus faibles.

- Entre 1981 et 2001, la proportion des propriétaires québécois qui dépensent une faible part de leur revenu pour l'habitation (moins de 15 %) s'élève de 47,4 % à 52,2 %. En Ontario, c'est l'inverse qui se produit; la proportion des ménages qui versent aussi peu que 15 % et moins de leur revenu pour des dépenses

de propriété diminue de 49,4 % à 44,6 %. Quant aux ménages locataires qui jouissent d'un léger fardeau (moins de 15 %), leur proportion diminue partout; au Québec, par exemple, elle passe de 36,7 % à 27,0 %.

Figure 9.4

**Répartition des ménages selon la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement, le mode d'occupation et l'âge du soutien du ménage, Québec, 2001**



Source : Statistique Canada, recensement (97F0021XCB01007 et 97F0021XCB01008).

- En 2001, environ le tiers des locataires québécois, dont le soutien est âgé de 35 à 54 ans, versent 30 % et plus de leur revenu pour se loger. La proportion des ménages, qui vivent avec un fardeau budgétaire aussi contraignant, est sensiblement plus importante parmi ceux dont le soutien est soit plus jeune, soit plus vieux. C'est le cas de près de 50 % des ménages dont le soutien est âgé de 15 à 24 ans ou de 75 ans et plus. Compte tenu que les soutiens de ménage d'âge moyen bénéficient généralement d'un revenu plus élevé, ils allouent une part moins grande de celui-ci au loyer, tandis que, à cause du revenu moindre des soutiens de ménage retraités et des soutiens de ménage en début de carrière, les dépenses d'habitation occupent une part plus grande de leur budget.
- Entre 12 % et 16 % des soutiens de ménage propriétaires de 25 ans et plus versent 30 % et plus de leur

revenu pour les dépenses relatives à leur résidence. Cette plage relativement étroite de ménages propriétaires aux prises avec un lourd fardeau de dépenses pour se loger montre que les propriétaires jouissent d'un revenu plus élevé et qu'ils peuvent exercer un meilleur contrôle sur les dépenses d'habitation.

- Le fait que plus de la moitié des ménages propriétaires, dont le soutien a 45 ans et plus, versent moins de 15 % de leur revenu pour se loger, s'explique en grande partie par la fin du remboursement hypothécaire. Parmi les ménages locataires dont le soutien est âgé de 25 ans et plus, la proportion des ménages qui déboursent moins de 15 % de leur revenu pour le loyer diminue lorsqu'on s'élève dans l'échelle des âges : de 34,7 % chez les 25-34 ans à 12,4 % chez les 75 ans et plus.

Tableau 9.6

**Répartition des ménages, selon le mode d'occupation, la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement et le revenu, Québec, 2002**

Tranche de revenu	Propriétaire			Locataire		
	Moins de 30 %	30 % et plus	Total	Moins de 30 %	30 % et plus	Total
	%					
Moins de 20 000 \$	78,0	—	100,0 <sup>1</sup>	33,1	64,2	100,0 <sup>1</sup>
20 000 \$ - 39 999 \$	89,6	—	100,0	86,8	13,2	100,0
40 000 \$ - 59 999 \$	96,1	—	100,0	100,0	—	100,0
60 000 \$ - 79 999 \$	97,6	—	100,0	100,0	—	100,0
80 000 \$ et plus	100,0	—	100,0	100,0	—	100,0
<b>Total</b>	<b>94,7</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0<sup>1</sup></b>	<b>72,0</b>	<b>27,1</b>	<b>100,0<sup>1</sup></b>

1. Cette mesure ne s'applique pas à un certain nombre de ménages. Il s'agit des ménages dont le revenu avant impôt est de 0 et moins et ceux dont le ratio entre les frais de logement et le revenu est de 1 et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Parmi les ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$, environ les trois quarts des propriétaires consacrent moins de 30 % de leur revenu aux dépenses de logement, tandis que c'est le cas du tiers des locataires. Avec un revenu de 40 000 \$ et plus, la quasi-totalité des ménages vivent dans un logement financièrement accessible.

## Caractéristiques des logements et revenu des ménages

Le revenu des ménages est une variable clé qui détermine de nombreuses caractéristiques du logement et le choix du mode d'occupation (locataire ou propriétaire). Bien que les goûts et les aspirations des membres du ménage soient à l'origine de plusieurs de leurs décisions, il demeure que c'est le revenu qui permet leur réalisation.

Tableau 9.7

### Répartition des ménages selon certaines caractéristiques du logement et la tranche de revenu, Québec, 2002

Caractéristique	Revenu du ménage <sup>1</sup>					Total
	19 999 \$ et moins	20 000 \$ - 39 999 \$	40 000 \$ - 59 999 \$	60 000 \$ - 79 999 \$	80 000 \$ et plus	
	%					
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>19,2</b>	<b>26,3</b>	<b>22,5</b>	<b>15,0</b>	<b>17,0</b>	<b>100,0</b>
Logement construit avant 1981	80,4	80,6	73,7	70,1	64,4	74,7
Logement construit depuis 1981	19,6	19,4	26,3	29,9	35,6	25,3
Logement individuel non attenant	18,1	38,2	53,4	58,5	66,1	45,5
Appartement et autre <sup>2</sup>	81,9	61,8	46,6	41,5	33,9	54,5
Logement de 4 pièces et moins	72,3	42,7	23,9	15,5	8,1	34,2
Logement de 5 pièces et plus	27,7	57,3	76,1	84,5	91,9	65,8
N'exigeant qu'un entretien régulier <sup>3</sup>	74,5	74,9	75,3	79,0	80,4	76,5
Logement financièrement accessible <sup>4</sup>	42,4	88,1	97,5	98,2	100,0	85,0
Logement non surpeuplé <sup>5</sup>	95,1	96,5	97,1	93,9	96,3	96,0
Mode d'occupation						
Propriétaire	20,2	46,9	61,9	72,8	85,0	55,6
Locataire et mixte	79,8	53,1	38,1	27,2	15,0	44,4

1. Revenu avant impôt.

2. Comprend, entre autres, les duplex, les maisons en rangée et les maisons jumelées.

3. Logement n'ayant besoin que d'un entretien régulier, soit des travaux comme la peinture et le nettoyage du système de chauffage.

4. Ménage qui consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt aux dépenses de logement. Les dépenses retenues dans le calcul sont le loyer, les versements hypothécaires, les frais de copropriété, les taxes foncières, l'eau, le combustible et l'électricité.

5. Basé sur le nombre de chambres dont devrait disposer un ménage en fonction de sa taille. Ainsi, un ménage formé d'un couple et de deux enfants (un garçon de 4 ans et une fille de 2 ans) a besoin de deux chambres. Lorsque le garçon aura 5 ans, il en faudra trois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2002, un ménage sur cinq reçoit un revenu inférieur à 20 000 \$ et 32,0 % bénéficient d'un revenu de 60 000 \$ et plus.
- Les ménages à faible revenu habitent dans une proportion plus élevée des logements plus anciens. Près de 80 % des ménages qui ont un revenu inférieur à 20 000 \$ habitent des logements érigés avant 1981, alors que c'est le cas de 70,1 % et de 64,4 % respectivement des ménages dont le revenu se situe entre 60 000 \$ et 79 999 \$ ou dont le revenu atteint 80 000 \$ et plus.
- Les deux tiers des ménages recevant un revenu de 80 000 \$ et plus vivent dans des logements individuels non attenant, alors que près de un ménage sur cinq, dont le revenu est de moins de 20 000 \$, occupe ce type de logement.
- Plus de 90 % des ménages les mieux nantis (80 000 \$ et plus) ont choisi les plus grands logements (cinq pièces et plus), tandis que seulement environ le quart des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$ y vivent. Les ménages recevant des revenus plus élevés sont souvent d'une taille plus grande.

- Les logements ne requérant qu'un entretien régulier sont habités un peu plus fréquemment par les ménages qui perçoivent un revenu de 80 000 \$ et plus que chez ceux dont le revenu est inférieur à 20 000 \$, soit 80,4 % et 74,5 % respectivement. L'entretien régulier d'un logement représente le niveau le moins important de travaux requis pour maintenir un logement en bon état. Quant aux réparations mineures ou majeures, elles entraînent des ajouts et des modifications qui nécessitent des débours plus importants.
- Le niveau de revenu du ménage influence l'accessibilité financière au logement, qui peut être observée lorsqu'un ménage consacre moins de 30 % de son revenu aux dépenses de logement. En effet, tous les ménages ayant un revenu de 80 000 \$ et plus habitent des logements financièrement accessibles, alors que ce n'est le cas que de 42,4 % des ménages à faible revenu.
- La proportion de logements non surpeuplés varie peu d'une tranche de revenu à l'autre : elle se situe en moyenne à 96 %.
- Le mode d'occupation d'un logement est largement influencé par le revenu, puisque 85,0 % des ménages jouissant d'un revenu de 80 000 \$ et plus sont propriétaires et que seulement 20,2 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ le sont.

## Équipement du ménage

Les divers éléments d'équipement dont disposent les ménages contribuent à améliorer leur confort domestique. Il s'agit de l'équipement sanitaire comme la salle de bains, des appareils électriques qui allègent les tâches quotidiennes, tels le lave-vaisselle et le four à micro-ondes, et des appareils de divertissement, par exemple le lecteur de disque compact et l'ordinateur personnel branché à Internet. Si certaines pièces d'équipement se trouvent dans la quasi-totalité des ménages comme le réfrigérateur, le téléphone et le téléviseur, la présence de plusieurs autres est, par contre, influencée à divers degrés par le revenu.

Tableau 9.8

**Proportion des ménages qui possèdent certaines pièces d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, 1972-2002**

Équipement	1972	1982	1993	2002
	%			
Une seule salle de bains <sup>1</sup>	88,6	88,2	81,3	72,5
Deux salles de bains et plus <sup>1</sup>	5,9	11,1	18,1	27,4
Machine à laver	51,6	75,1	83,4	86,2
Sécheuse	41,7	70,7	79,9	82,5
Lave-vaisselle	10,1	34,3	46,3	52,6
Four à micro-ondes	..	4,2	75,9	92,2
Téléphone cellulaire	..	..	..	42,7
Lecteur de disque compact	..	..	28,9	71,5
Lecteur DVD	..	..	..	28,5
Télédistribution	..	47,0	64,3	59,7
Magnétoscope	..	..	72,6	90,9
Ordinateur personnel	..	..	19,1	56,8
Internet	..	..	..	46,0
Maison de villégiature	..	7,7	..	6,0
Un seul véhicule <sup>2</sup>	61,1	57,4	47,0	46,9
Deux véhicules et plus <sup>2</sup>	10,5	18,9	32,4	27,4
<b>Nombre total des ménages (k)</b>	<b>1 642</b>	<b>2 197</b>	<b>2688</b>	<b>3 064</b>

1. Avec baignoire ou douche.

2. Entre 1972 et 1982, comprend les voitures seulement. En 1993 et 2002, comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, en 2002, la proportion des ménages ayant au moins un véhicule loué à long terme atteint 13,8 % au Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* (13-218, 64-202); *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1972 et 2002, la proportion de ménages québécois ayant à leur disposition deux salles de bains est passée de 5,9 % à 27,4 %. Au cours de ces 30 années, la popularité du lave-vaisselle auprès des ménages quintuple (de 10,1 % à 52,6 %). Certains appareils, absents du marché de la consommation en 1972, font maintenant partie de l'équipement d'une majorité de ménages, comme le four à micro-ondes (92,2 %), le lecteur de disque compact (71,5 %), le magnétoscope (90,9 %) et l'ordinateur personnel (56,8 %).
- En 1972, 71,6 % des ménages québécois possèdent au moins un véhicule; en 2002, c'est le cas de 74,3 % d'entre eux, auxquels il faut ajouter 13,8 % de ménages qui disposent d'au moins un véhicule loué à long terme<sup>1</sup>.

1. Pour obtenir la proportion totale de ménages motorisés, on ne peut pas additionner la proportion de ménages propriétaires et celle des ménages locataires, parce qu'un même ménage peut être propriétaire d'un véhicule et locataire d'un autre véhicule.

Tableau 9.9

**Proportion des ménages qui possèdent certaines pièces d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, Ontario et Canada, 2002**

Équipement	Québec	Ontario	Canada
	%		
Une seule salle de bains <sup>1</sup>	72,5	61,0	61,4
Deux salles de bains et plus <sup>1</sup>	27,4	38,7	38,4
Machine à laver	86,2	75,3	80,9
Sécheuse	82,5	73,5	78,8
Lave-vaisselle	52,6	51,0	54,3
Four à micro-ondes	92,2	91,8	92,3
Téléphone cellulaire	42,7	56,6	51,6
Lecteur de disque compact	71,5	72,9	73,6
Lecteur DVD	28,5	37,4	35,7
Télédistribution	59,7	70,2	66,4
Magnétoscope	90,9	93,4	92,1
Ordinateur personnel	56,8	67,6	63,9
Internet	46,0	57,9	54,2
Maison de villégiature	6,0	6,7	7,0
Un seul véhicule <sup>2</sup>	46,9	43,0	43,6
Deux véhicules et plus <sup>2</sup>	27,4	35,1	35,7
<b>Nombre total des ménages (k)</b>	<b>3 064</b>	<b>4 451</b>	<b>12 021</b>

1. Avec baignoire ou douche.

2. Comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, la proportion des ménages ayant au moins un véhicule loué à long terme atteint 13,8 % au Québec, 9,7 % en Ontario et 9,7 % au Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2002, la proportion des ménages ayant une deuxième salle de bains s'élève à 27,4 % au Québec, à 38,7 % en Ontario et à 38,4 % au Canada. La machine à laver et la sécheuse font partie de l'équipement ménager de 86,2 % et de 82,5 % des ménages québécois, par comparaison à 75,3 % et à 73,5 % parmi ceux de l'Ontario. Le lecteur DVD, qui représente une innovation très récente de la technologie, est adopté par près de 28,5 % des ménages québécois et par plus de 35 % de ceux de l'Ontario et du Canada. Le téléphone cellulaire, disponible aussi depuis peu sur le marché, se trouve dans 42,7 % des ménages québécois et dans plus de 50 % des ménages ontariens et canadiens. L'ordinateur personnel et l'Internet ont gagné la faveur de 56,8 % et de 46,0 % des ménages québécois respectivement, par comparaison à 67,6 % et à 57,9 % des ménages ontariens.
- Au Québec, 74,3 % des ménages possèdent au moins un véhicule, alors qu'en Ontario et au Canada, c'est le cas de plus de 78 % des ménages. Par ailleurs, le portrait de la motorisation des ménages ne serait pas complet s'il n'était pas fait mention des véhicules loués à long terme par 13,7 % des ménages québécois et par 9,7 % des ménages ontariens et canadiens.

Tableau 9.10

**Proportion des ménages possédant certaines pièces d'équipement et au moins un véhicule, selon la tranche de revenu<sup>1</sup>, Québec, 2002**

Équipement	Revenu					Total
	19 999 \$ et moins	20 000 \$ - 39 999 \$	40 000 \$ - 59 999 \$	60 000 \$ - 79 999 \$	80 000 \$ et plus	
	%					
Une seule salle de bains <sup>2</sup>	92,6	84,0	72,4	60,7	42,2	72,5
Deux salles de bain et plus <sup>2</sup>	6,4	16,0	27,6	39,3	57,8	27,4
Machine à laver	65,6	84,9	92,3	94,7	95,8	86,2
Sécheuse	58,6	80,1	90,8	93,6	92,7	82,5
Lave-vaisselle	18,2	40,7	57,9	76,2	82,2	52,6
Four à micro-ondes	80,9	92,5	94,7	96,6	97,3	92,2
Téléphone cellulaire	19,8	31,2	49,4	55,6	66,2	42,7
Lecteur de disque compact	47,4	62,9	77,0	86,2	92,0	71,5
Lecteur DVD	10,9	17,6	30,1	43,4	50,2	28,5
Télédiffusion	46,2	58,0	60,8	65,5	70,8	59,7
Magnétoscope	76,4	88,8	95,5	98,4	97,8	90,9
Ordinateur personnel	25,5	43,4	65,6	73,2	86,6	56,8
Internet	18,8	33,0	50,9	60,9	77,4	46,0
Un seul véhicule <sup>3</sup>	38,7	57,3	51,0	44,1	37,2	46,9
Deux véhicules et plus <sup>3</sup>	—	14,6	35,7	40,6	50,0	27,4

1. Avant impôt.

2. Avec baignoire ou douche.

3. Comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, 13,8 % des ménages ont au moins un véhicule loué à long terme.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le revenu est le facteur clé qui explique la présence de nombreuses pièces d'équipement dans les ménages. En 2002, près de 60 % des ménages québécois recevant un revenu de 80 000 \$ et plus disposent de deux salles de bains et plus, tandis que ce n'est le cas que de 6,4 % des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$. À cet égard, il faut considérer que les ménages les mieux nantis occupent les logements de plus grande taille. Le lave-vaisselle est aussi un équipement très lié au niveau de revenu du ménage, puisque 82,2 % de ceux qui bénéficient d'un revenu de 80 000 \$ et plus en sont munis, par comparaison à 18,2 % des ménages qui ont un revenu de 20 000 \$ et moins. Quant au four à micro-ondes, son coût relativement abordable facilite son acquisition par la plupart des ménages québécois (92,2 %).
- Le taux de pénétration dans les ménages des appareils associés aux communications et aux divertissements récemment mis sur le marché est très influencé par le revenu. Le téléphone cellulaire, le lecteur DVD, l'ordinateur personnel et l'Internet font partie de ces biens de consommation qui sont d'abord acquis par les ménages disposant d'un revenu plus élevé. Ainsi, en 2002, le taux de pénétration du lecteur DVD est de 10,9 % chez les ménages dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ et de 50,2 % chez ceux dont le revenu atteint 80 000 \$ et plus.

## Modes de transport

Le transport représente en quelque sorte le lien entre le lieu de résidence et les autres lieux où se déroulent les activités sociales et économiques dans lesquelles sont engagés les individus, comme le travail, les loisirs et les achats courants. La mobilité que procurent l'automobile et le transport en commun permet au tissu urbain de se spécialiser selon diverses fonctions : résidentielle, industrielle, commerciale et institutionnelle. Si plus de 80 % des ménages sont motorisés, plusieurs d'entre eux disposent de plus d'un véhicule. Dans les agglomérations urbaines, le transport en commun représente un mode de déplacement répandu, entre autres chez les étudiants et les personnes âgées.

Tableau 9.11

### Proportion<sup>1</sup> de titulaires de permis de conduire<sup>2</sup> selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1980-2003

Sexe et groupe d'âge	1980	1990	2000	2003
	%			
<b>Total</b>	<b>65,4</b>	<b>72,8</b>	<b>75,3</b>	<b>76,0</b>
16-24 ans	58,2	64,1	55,8	54,7
25-34 ans	82,3	82,2	80,1	80,0
35-44 ans	79,1	86,0	86,9	87,2
45-54 ans	72,2	82,5	87,1	87,9
55-64 ans	55,6	69,6	82,2	84,4
65-74 ans	35,5	50,4	67,4	71,0
75 ans et plus	11,7	21,0	34,6	38,0
<b>Hommes</b>	<b>81,5</b>	<b>83,2</b>	<b>82,4</b>	<b>82,7</b>
16-24 ans	70,0	69,8	58,7	57,6
25-34 ans	92,2	85,4	81,4	81,2
35-44 ans	90,1	91,0	89,0	89,3
45-54 ans	92,0	92,0	91,7	92,2
55-64 ans	82,3	87,8	91,7	92,2
65-74 ans	65,1	77,9	86,5	87,6
75 ans et plus	28,6	47,3	64,6	66,3
<b>Femmes</b>	<b>49,9</b>	<b>62,8</b>	<b>68,5</b>	<b>69,6</b>
16-24 ans	46,1	58,2	52,7	51,7
25-34 ans	72,4	78,9	78,8	78,7
35-44 ans	67,9	81,0	84,8	85,0
45-54 ans	53,0	73,1	82,5	83,6
55-64 ans	31,9	52,9	73,1	76,9
65-74 ans	12,4	29,2	51,4	56,9
75 ans et plus	1,9	6,6	18,2	22,0

1. Titulaires de permis de conduire par rapport aux estimations de la population de Statistique Canada.

2. Automobiles et camions légers.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1980 et 2003, la proportion des femmes de 16 ans et plus titulaires d'un permis de conduire pour une automobile ou un camion léger s'accroît de 20 points (de 49,9 % à 69,6 %), tandis que celle des hommes demeure relativement stable à un peu plus de 80 %. Le taux de détention d'un permis de conduire continue d'être plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais l'écart qui les sépare diminue, passant de près de 32 points en 1980 à près de 13 points en 2003.
- Durant cette période, la ventilation par âge permet de constater que les taux de détention d'un permis de conduire des hommes de moins de 55 ans tendent à diminuer ou à se stabiliser. À partir de 55 ans, le taux de détention progresse régulièrement, notamment chez les 65-74 ans, en s'élevant de 65,1 % (1980) à 87,6 % (2003).
- Entre 1980 et 2003, chez les femmes, le taux de détention d'un permis de conduire tend à se stabiliser avant 35 ans; après cet âge, il continue d'augmenter comme c'est le cas parmi les 35-44 ans (de 67,9 % à 85,0 %) et parmi les 65-74 ans (de 12,4 % à 56,9 %).
- La diminution des taux de détention de permis de conduire chez les plus jeunes s'explique en partie par leur revenu plus faible et par les coûts sans cesse croissants liés à l'usage d'un véhicule comme l'achat, l'entretien, les primes d'assurance, le permis de conduire et les frais d'immatriculation.
- Chez les personnes de 65 ans et plus d'aujourd'hui, le taux de détention d'un permis de conduire augmente, entre autres, parce qu'elles sont en meilleure santé et qu'elles ont des revenus de retraite plus élevés qu'auparavant. Les femmes ont acquis en grande proportion leur permis de conduire avant 65 ans.

Tableau 9.12

**Proportion de ménages qui possèdent au moins un véhicule<sup>1</sup>, selon le groupe d'âge du soutien de ménage, Québec, Ontario et Canada, 1976-2002**

Groupe d'âge	Québec				Ontario	Canada
	1976	1986	1997	2002	2002	
	%				%	
15-24 ans	63,4	61,8	56,7 <sup>2</sup>	55,7	66,4	64,4
25-34 ans	83,8	80,9	80,7	79,9	77,1	82,1
35-44 ans	84,8	86,2	82,1	87,2	85,8	87,5
45-54 ans	82,3	84,1	86,4	87,8	88,5	89,2
55-64 ans	68,2	78,8	83,6	88,2	89,8	90,0
65-74 ans	44,0	55,5	71,7	76,6	83,5	81,8
75 ans et plus	25,0 <sup>2</sup>	36,6 <sup>2</sup>	48,4 <sup>2</sup>	62,7	54,7	61,8
<b>Total</b>	<b>73,2</b>	<b>75,9</b>	<b>77,6</b>	<b>82,3</b>	<b>82,2</b>	<b>83,9</b>

1. Comprennent les automobiles, les fourgonnettes et les camions. En 1976 et 1986, les propriétaires sont comptés; en 1997 et 2002, les propriétaires et les locataires à long terme sont comptés.

2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

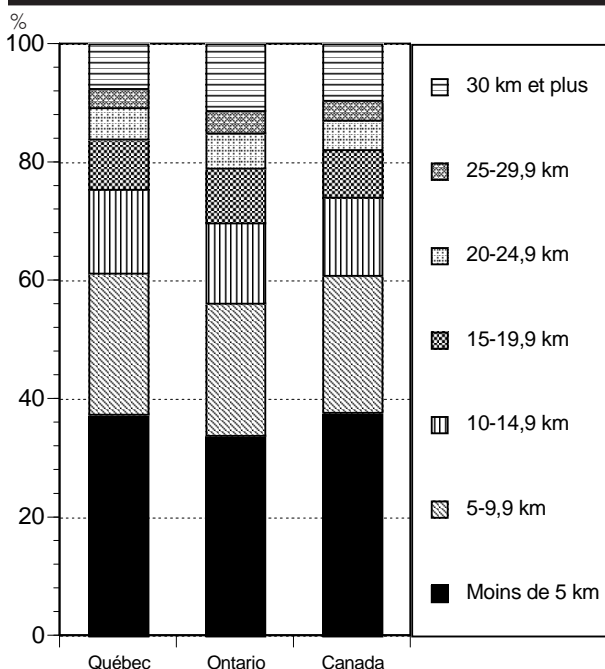
Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1976 et 2002, la proportion des ménages québécois qui disposent d'au moins un véhicule augmente de 73,2 % à 82,3 %. Chez les ménages, dont le soutien a entre 25 et 34 ans, la proportion diminue de 83,8 % à 79,9 %. Par contre, chez les ménages dont le soutien a 45 ans et plus, la proportion est en constante progression. Ainsi, parmi les ménages dont le soutien a entre 55 et 64 ans, la proportion disposant d'un véhicule s'élève de 20 points, passant 68,2 % à 88,2 %. L'augmentation de la proportion des ménages dont le soutien de 55 ans et plus dispose d'un véhicule s'expliquerait en partie par le fait que ces ménages jouissent d'un meilleur revenu et que l'habitude de la conduite automobile y est plus répandue que dans les générations précédentes.
- En 2001, la distance de navette franchie par la population active<sup>2</sup>, c'est-à-dire la distance séparant le lieu de résidence et le lieu habituel de travail, atteint 7,3 kilomètres au Québec et 8,2 kilomètres en Ontario, ce qui représente un écart de près de un kilomètre. Ainsi, 37,5 % des Québécois et 33,9 % des Ontariens parcourent moins de 5 kilomètres; par contre, 7,5 % des Québécois et 11,3 % des Ontariens se déplacent sur une distance de 30 kilomètres et plus. Une plus large proportion de la population de l'Ontario vit dans des agglomérations urbaines de plus grande taille que celle du Québec. Cette situation entraîne des déplacements sur de plus longues distances chez les Ontariens.

Figure 9.5

**Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus, selon la distance de navette<sup>1</sup>, Québec, Ontario et Canada, 2001**



1. Entre le lieu habituel de travail et le domicile.

Source : Statistique Canada, recensement (97F0015XCB01001).

2. Soit celle qui participe au marché du travail (ayant un emploi ou chômeur).

Tableau 9.13

**Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail et la tranche de revenu, Québec, 2001**

Tranche de revenu et revenu médian	Mode de transport								Total
	Automobile <sup>1</sup> (conducteur)	Automobile <sup>1</sup> (passager)	Transport en commun	À pied	Bicy- clette	Moto- cyclette	Taxi	Autre moyen	
	%								
Moins de 10 000 \$	54,4	9,3	20,1	12,6	2,5	0,2	0,3	0,7	100,0
10 000 \$ - 19 999 \$	66,6	5,9	15,9	9,5	1,3	0,1	0,2	0,5	100,0
20 000 \$ - 29 999 \$	74,2	4,9	12,7	6,7	0,9	0,1	0,1	0,3	100,0
30 000 \$ - 39 999 \$	78,3	4,3	11,3	4,8	1,0	0,1	0,1	0,2	100,0
40 000 \$ - 49 999 \$	81,6	3,6	9,6	3,9	1,0	0,1	0,1	0,2	100,0
50 000 \$ - 59 999 \$	83,2	3,3	8,3	4,1	0,9	0,1	0,1	0,2	100,0
60 000 \$ - 74 999 \$	82,3	3,0	9,8	3,5	0,9	0,1	0,1	0,3	100,0
75 000 \$ et plus	83,9	2,2	9,5	3,1	0,6	0,1	0,3	0,4	100,0
<b>Total</b>	<b>72,2</b>	<b>5,3</b>	<b>13,3</b>	<b>7,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
Revenu médian (\$)	30 019	19 970	21 035	17 418	18 047	22 064	16 912	17 923	27 816

1. Comprend le camion et la fourgonnette.

Source : Statistique Canada, recensement (97F0015XCB01041).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le mode de transport utilisé par la population active pour se rendre au travail est influencé par le revenu. Ainsi, en 2001, le revenu médian des conducteurs d'une automobile s'élève à 30 019 \$, celui des passagers d'une automobile, à 19 970 \$, celui des usagers du transport en commun, à 21 035 \$, et celui des piétons, à 17 418 \$. L'utilisation des modes de transport ventilée selon la tranche de revenu révèle

que plus des trois quarts des Québécois percevant un revenu de 30 000 \$ et plus conduisent leur automobile pour se rendre au travail, alors qu'environ un sur 10 emprunte le transport en commun. Chez ceux dont le revenu n'excède pas 10 000 \$, 54,4 % utilisent leur automobile pour se rendre au travail et une personne sur cinq recourt au transport en commun.

## Constatations principales

- Le parc immobilier du Québec est plus vieux que celui de l'Ontario et du Canada. En 2002, c'est au Québec que la proportion de logements privés construits avant 1946 est la plus élevée. Seulement 10,6 % des logements québécois ont été érigés après 1990 par comparaison à environ 15 % des logements ontariens et canadiens.
- Entre 1971 et 2001, la proportion de ménages propriétaires augmente au Québec, en Ontario et au Canada. Cependant, c'est au Québec que le taux de propriétaires connaît la hausse la plus importante, passant de 47,4 % à 58,0 %. Cette augmentation plus importante de la proportion de propriétaires au Québec représente d'une certaine façon un rattrapage, le taux ontarien atteignant 67,9 % en 2001.
- Entre 1981 et 2001, au Québec, la proportion de ménages propriétaires qui allouent 30 % et plus de leur revenu pour se loger passe de 16,4 % à 14,1 %, tandis que, dans le cas des ménages locataires dans la même situation budgétaire, la proportion s'élève de 28,7 % à 35,9 %.
- Le niveau de revenu du ménage influence l'accessibilité financière au logement, qui peut être observée lorsqu'un ménage consacre moins de 30 % de son revenu aux dépenses de logement. En effet, tous les ménages ayant un revenu de 80 000 \$ et plus habitent des logements financièrement accessibles, alors que ce n'est le cas que de 42,4 % des ménages à faible revenu.
- Si certaines pièces d'équipement se trouvent dans la quasi-totalité des ménages, tels le réfrigérateur, le téléphone et le téléviseur, par contre, la présence de plusieurs autres est influencée à divers degrés par le revenu. À titre d'exemple, en 2002, près de 60 % des ménages québécois recevant un revenu de 80 000 \$ et plus disposent de deux salles de bains et plus, tandis que ce n'est le cas que de 6,4 % des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$.
- Entre 1980 et 2003, la proportion des femmes de 16 ans et plus titulaires de permis de conduire pour une automobile ou un camion léger s'accroît de 49,9 % à 69,6 %, alors que celle des hommes demeure relativement stable à un peu plus de 80 %.
- Le mode de transport utilisé par la population active pour se rendre au travail est influencé par le revenu. Ainsi, en 2001, le revenu médian des conducteurs d'une automobile s'élève à 30 019 \$, celui des passagers d'une automobile, à 19 970 \$, celui des usagers du transport en commun, à 21 035 \$, et celui des piétons, à 17 418 \$.

